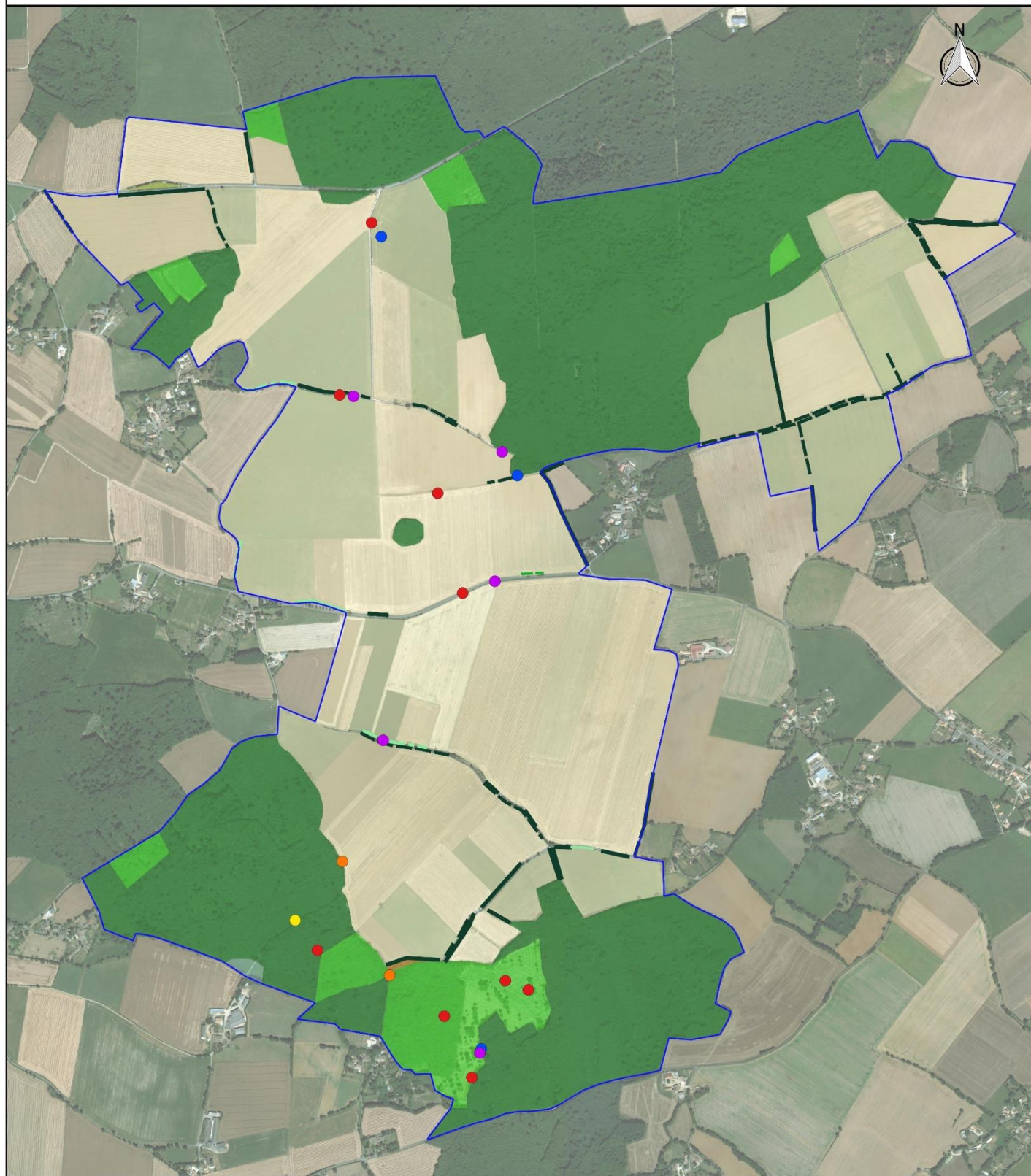
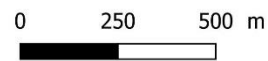


Observation des passereaux patrimoniaux (1/2) en période de nidification



Légende

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| Aire d'étude immédiate | Gobemouche gris | Friche rudérale annuelle |
| Contacts des passereaux patrimoniaux | Habitats | Haies |
| Bruant jaune | Bois de Châtaigniers | Haie arbustive |
| Chardonneret élégant | Culture | Haie relictuelle arborée |
| Fauvette des jardins | Recrus forestiers caducifoliés | Haie rectangulaire basse avec des arbres |
| Fauvette grisette | Fourré mésophile | |
| | Alignement d'arbres | |



DEUX-SEVRES VIENNE

Projet éolien de la Foye (79)

Observation des passereaux patrimoniaux (1/2) en nidification

N° CARTE - SVLC_PASS1/2

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/13 000

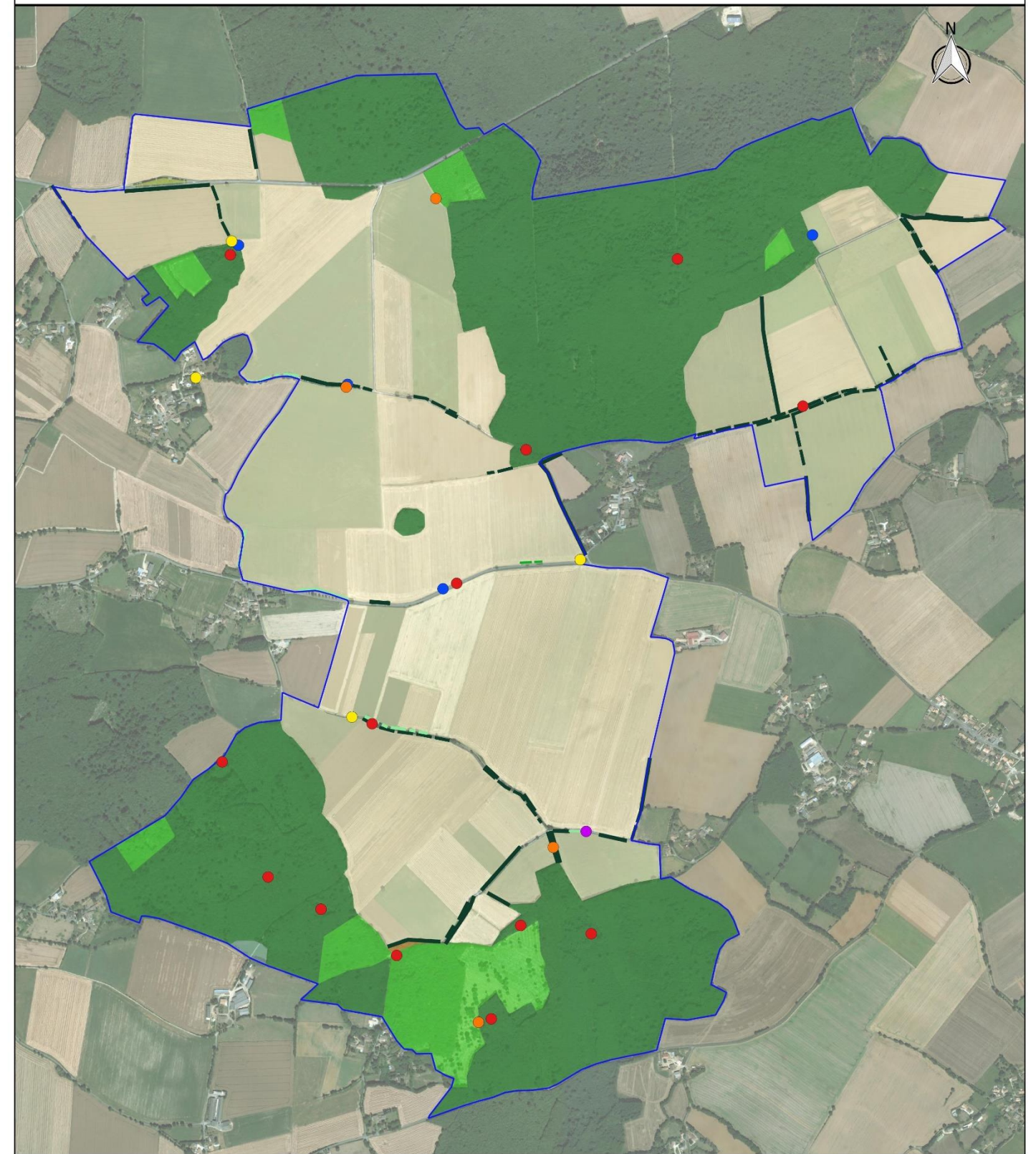
COORDS - L93 DATE - 2/01/2020

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

EPURON
ERG

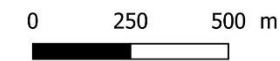
nca
ENVIRONNEMENT

Observation des passereaux patrimoniaux (2/2) en période de nidification



Légende

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| Aire d'étude immédiate | Verdier d'Europe | Alignement d'arbres |
| Contacts des passereaux patrimoniaux | Habitats | Haies |
| Grive draine | Bois de Châtaigniers | Haie arbustive |
| Linotte mélodieuse | Culture | Haie relictuelle arborée |
| Moineau domestique | Recrus forestiers caducifoliés | Haie rectangulaire basse avec des arbres |
| Tarier pâtre | Fourré mésophile | |
| | | |



DEUX-SEVRES VIENNE

Projet éolien de la Foye (79)

Observation des passereaux patrimoniaux (2/2) en nidification

N° CARTE - SVLC_PASS2/2

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/13 000

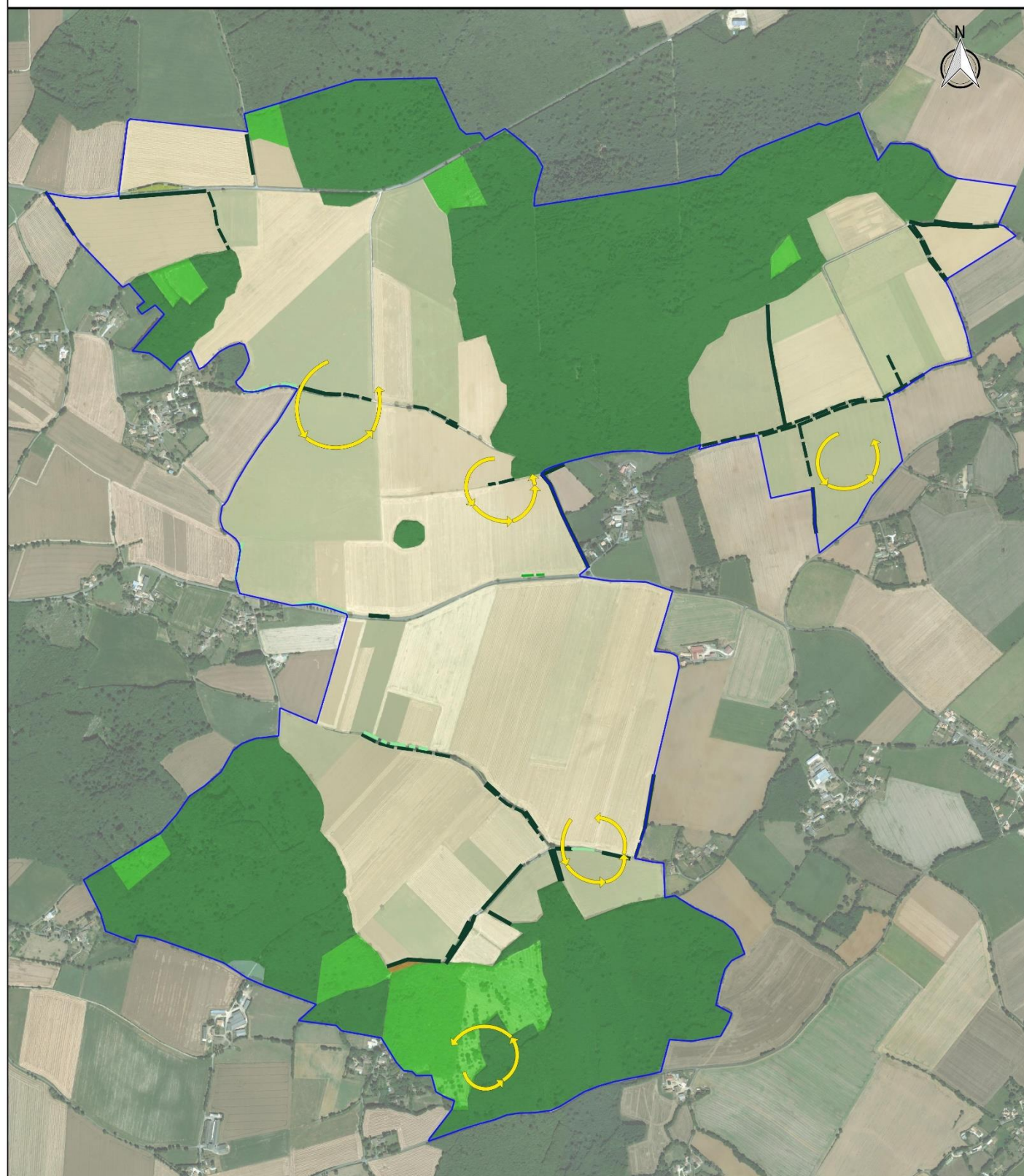
COORDS - L93 DATE - 2/01/2020

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

EPURON
ERG

nca
ENVIRONNEMENT

Observation d'Hirondelle rustique en période de nidification



Légende

- | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|--|
| Aire d'étude immédiate | Culture | Haies |
| Contact d'Hirondelle rustique | Recrus forestiers caducifoliés | Haie arbustive |
| Hirondelle rustique en vol | Fourré mésophile | Haie relictuelle arborée |
| Habitats | Alignement d'arbres | Haie rectangulaire basse avec des arbres |
| Bois de Châtaigniers | Friche rudérale annuelle | |

0 250 500 m

DEUX-SEVRES VIENNE

Projet éolien de la Foye (79)

Observation d'Hirondelle rustique en nidification

N° CARTE - SVLC_HIRU

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/13 000

COORDS - L93 DATE - 2/01/2020

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

EPURON
ERG

nca
ENVIRONNEMENT

• **Martinet noir :**

Observations : Le Martinet noir a été observé à deux reprises le 14 mai et le 15 juin 2019. Ces individus étaient en chasse au nord et au sud de l'AEI.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce est qualifié de « possible » en dehors de l'AEI (villages et hameaux bordant la zone d'étude).

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Espèce anthropophile, niche en hauteur, sous les toitures essentiellement. Les sites de nidification potentielle les plus proches sont les villages et les hameaux alentour accolés à la zone d'étude. Sur l'AEI, l'espèce utilise les milieux ouverts de l'AEI pour la recherche alimentaire.

Statut : Les effectifs nationaux nicheurs sont stables et compris entre 400 000 et 800 000 couples. Cette espèce ne semble pas menacée, bien que localement leur site de nidification se raréfie (rénovation des maisons).

• **Engoulevent d'Europe**

Observations : Six contacts d'Engoulevent d'Europe ont été relevés au niveau des boisements de l'AEI, lors de nuits chiroptère.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce est qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Il niche en milieux ouverts intra-forestiers. Il affectionne les espaces boisés clairsemés comportant des parties de sols nus.

Statut : Comme la population européenne, la population nicheuse française n'est pas menacée avec un effectif compris entre 40 000 et 80 000 couples. L'espèce se reproduit majoritairement dans les régions au sud de la Loire. Le Poitou-Charentes accueille entre 1400 et 5400 couples. Cette population semble stable et bénéficie de l'accroissement des surfaces forestières et de la sylviculture depuis les années 1980.

• **Œdicnème criard :**

Observations : Cinq observations d'Œdicnème criard ont été relevées en mars et mai 2019. Les individus ont été entendus lors de prospections Chiroptères au niveau des points en plaine ouverte.

Nidification : L'observation répétée d'individus laisse fortement présager l'existence de territoires permanents et la nidification de l'espèce dans l'AEI.

Le statut reproducteur sur l'aire d'étude est qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Nicheur dans les milieux ouverts, l'Œdicnème criard est adepte des champs de cultures et prairies à végétation rase.

Statut : Ses nichées sont donc souvent victimes des engins agricoles, ce qui a amené l'espèce au statut « quasi-menacée » en Poitou-Charentes. La population nicheuse française est le second bastion de l'espèce en Europe après l'Espagne. Après avoir subi un déclin modéré entre 1990 et 2012, elle est considérée comme stable avec entre 19 000 et 28 000 couples. La région Poitou-Charentes héberge entre 2600 et 6100 couples, en 2009.

• **Tourterelle des bois :**

Observations : L'espèce a été contactée à plusieurs reprises dans les boisements ou haies multistrates de l'AEI tout au long de la période de nidification. Ces observations répétées laissent présager l'existence de territoires permanents et la nidification de l'espèce dans l'AEI.

Nidification : Le statut reproducteur sur l'aire d'étude est qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Habituellement nicheur dans les haies, la Tourterelle des bois affectionne également les friches arborescentes où elle va trouver des buissons et de petits arbres de moins de deux mètres pour y construire son nid.

Statut : L'espèce, bien que chassable, est en déclin modéré depuis 1989, et aurait diminué de 50% entre 1970 et 1990. La population nicheuse française est estimée entre 2009 et 2012 entre 300 000 et 500 000 couples.

- **Caille des blés**

Observations : la Caille des blés a été entendue le 27 mai 2019 dans une culture au nord de l'AEI.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce sur l'aire d'étude est qualifié de « possible ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : La Caille niche principalement dans les cultures de blé et d'orge à défaut de prairies ou de jachères.

Statut : La population nicheuse de France est difficile à estimer, de même que ces fluctuations. Elle semble stable entre 2000 et 2012. Les plus gros effectifs se situent dans les plaines céréalières, dont le Poitou-Charentes.

- **Alouette des champs :**

Observations : Observée sur tous les IPA en milieu ouvert, l'Alouette des champs fréquente les espaces ouverts composés de parcelles en cultures de céréales.

Nidification : Plusieurs observations d'adultes faisant des allers et retours dans les cultures laissent supposer la fréquentation d'un nid et donc une nidification « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : L'alouette est particulièrement abondante dans les plaines céréalières, mais elle niche également dans d'autres types de milieux tels que les prairies et les friches herbacées du bocage.

Statut : Bien que commune dans toute la France, l'espèce est en déclin modéré depuis 1970. En Poitou-Charentes, l'effectif des couples nicheurs est estimé à 200 000 au maximum.

- **Bruant jaune :**

Observations : Des Bruants jaunes ont été observés à chaque prospection avec souvent plusieurs contacts sur les AEI.

Nidification : Son statut reproducteur sur l'aire d'étude est donc qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Cette espèce niche près du sol dans les fourrés et elle est habituellement observée en train de chanter au niveau des haies ou des lisières forestières.

Statut : C'est un nicheur commun dans toute la France, mais ces effectifs sont en fort déclin depuis les années 2000. Sa répartition se rétracte aux zones en altitude, moins impactées par l'intensification agricole. La population nicheuse en France est estimée entre 50 000 et 1 000 000 couples entre 2009 et 2012. En Poitou-Charentes, il est en net déclin. Ces effectifs nicheurs ont diminué de 70% entre 1999 et 2009.

- **Chardonneret élégant**

Observations : Au cours des prospections, l'espèce a été contactée à trois reprises, principalement dans les haies et dans les friches.

Nidification : Le statut reproducteur sur l'aire d'étude est qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Cette espèce affectionne les arbustes ou les arbres pour nicher. Par conséquent c'est une espèce fréquemment retrouvée dans les milieux bocagers, dans les friches ou les boisements. Granivore, l'espèce est souvent observée dans les champs de céréales pour glaner des graines.

Statut : Espèce en déclin modéré entre 1989 et 2012, celui-ci s'accroît depuis les années 2000 (moins 44% entre 2003 et 2013).

- **Fauvette des jardins :**

Observations : L'espèce a été observée une seule fois en avril 2019.

Nidification : Le statut reproducteur sur l'aire d'étude est qualifié de « possible ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Elle recherche pour nicher des milieux frais et semi-ouverts avec une strate arbustive (fourrés, jeune taillis, ripisylves, etc).

Statut : L'espèce est en fort déclin puis les années 2000 (500 000 – 900 000 couples entre 2009 et 2012) aussi bien au niveau national qu'europpéen.

- **Fauvette grisette :**

Observations : La Fauvette grisette a été observée à six reprises dans l'AEI, principalement au niveau des haies.

Nidification : L'observation de mâles chanteurs au territoire permanent, la classe en espèce nicheuse « probable » sur l'aire d'étude.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : La Fauvette grisette installe généralement son nid dans une végétation touffue de plantes herbacées drues (Ortie, Reine des prés, colza...) ou de ligneux bas (ronce, osier, genêts...).

Statut : La population nicheuse française est considérée comme stable depuis les années 2000 après avoir subi un déclin modéré entre 1989 et 2012.

- **Gobemouche gris**

Observations : Deux individus ont été observés au cours de la période de reproduction, le premier le 27 mai et le second le 15 juin 2019.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce dans l'aire d'étude est qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Il apprécie les futaies claires de feuillus, les peuplements mixtes ou encore les vieilles ripisylves. Il installe son nid dans des cavités très ouvertes des murs et des arbres, sur des fourches ou des grosses branches.

Statut : La population nicheuse en France est estimée entre 80 000 et 140 000 couples (2009 et 2012) et est considérée comme stable entre 2001 et 2012.

- **Gorgebleue à miroir de Nantes :**

Observations : Deux individus ont été observés au cours de la période de reproduction, le premier le 24 avril et le second le 15 juin 2019. Nicheuse connue dans les moutardes des zones côtières, on la retrouve en plaine très majoritairement dans les cultures de colza.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce dans l'aire d'étude est qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Le nid est construit à terre par la femelle dans une petite dépression, dans une fissure du sol, dans une touffe de végétation ou sous des bois morts souvent à faible distance de l'eau.

Statut : La population nicheuse française est en forte augmentation (1898 – 2012), principalement à la faveur de la colonisation des plaines agricoles du Poitou-Charentes depuis les années 1990. Les effectifs nicheurs (pour *namnetum*) sont estimés entre 8 200 et 11 800 couples.

- **Grive draine**

Observations : Des Grives drainées ont été entendues et vues tout au long de la période de nidification, principalement au niveau des boisements de l'AEI.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce dans l'aire d'étude est qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : elle est inféodée aux arbres et fréquente de nombreux habitats : forêts de feuillus, résineux, parcs, jardins, ripisylves, etc.

Statut : En déclin modéré, la population nicheuse française semble privilégier les parcs périurbains et le bocage au détriment des forêts.

- **Hirondelle rustique :**

Observations : De nombreux individus isolés ou en petits groupes ont été observés en chasse ou en transit au sein de l'AEI tout au long des prospections.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce est donc qualifié de « probable » dans les villages et hameaux bordant la zone d'étude.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Également nicheuse en zone bâtie, l'Hirondelle rustique utilise l'AEI essentiellement pour la recherche alimentaire ou le transit.

Statut : L'espèce est en déclin modéré depuis les années 1990 avec un effectif national compris 900 000 et 180 000 couples.

- **Linotte mélodieuse :**

Observations : Observée sur toute l'aire d'étude (20 fois), la Linotte a principalement été observée dans les haies, dans les friches ou dans les cultures en train de glaner de la nourriture.

Nidification : Les indices de nidification font de l'espèce une nicheuse « probable » sur l'aire d'étude.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : le nid est installé dans les branches basses d'un buisson, le plus souvent non loin du sol. Il est soigneusement dissimulé, souvent construit dans un jeune conifère ou un buisson d'épineux dense (ronce, prunellier, ajonc).

Statut : En France comme en Europe l'espèce accuse un déclin modéré (500 000 – 1 000 000 couples entre 2009 et 2012) principalement dû aux changements de pratiques agricoles, notamment l'intensification de la céréaliculture.

- **Moineau domestique :**

Observations : Sept observations de Moineaux domestiques ont été faites sur l'AEI en période de nidification. Espèce très commune, ses effectifs ont pourtant fortement diminué en raison de l'intensification des pratiques agricoles et de la rénovation du bâti.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce n'est pas avéré sur l'AEI, mais il est « probable » dans le bâti ou dans les villages qui bordent la zone d'étude.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Cette espèce anthropophile fréquente les villages et les hameaux pour y installer son nid notamment dans les murs non jointés ou sous les toitures.

Statut : La population nicheuse se stabilise depuis les années 1990 en France avec un effectif estimé entre 4 000 000 et 7 000 000 de couples (2009 – 2012).

- **Pie-grièche écorcheur**

Observations : Une seule observation de Pie-grièche écorcheur a été relevée le 15 juin 2019, au nord de l'AEI.

Nidification : Le statut reproducteur sur l'aire d'étude est qualifié de « possible ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Espèce typique des milieux bocagers, elle affectionne les haies denses et fourrés où les arbres et arbustes épineux ainsi que les ronces sont « dominantes » car, comme son nom l'indique elle a pour habitude de stocker sa nourriture sur les épines de ceux-ci (écorcher).

Statut : Elle est commune en France, bien que ces effectifs soient fluctuants d'une année à l'autre depuis les années 2000. Les effectifs sont estimés entre 100 000 – 200 000 couples (2009-2012) au niveau national. En Poitou-Charentes, elle est quasi-menacée et on estime le nombre de couples nicheurs entre 1380 et 2350 couples.

- **Tarier pâtre**

Observations : Le Tarier pâtre a été contacté une seule fois le 24 avril au niveau d'une haie.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce sur l'aire d'étude est donc qualifié de « possible ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : La Tarier pâtre niche au sol, sur les talus, au bord des fossés, au bord des chemins, au pied des buissons et des arbustes.

Statut : La population nicheuse française est en fort déclin depuis les années 2000 (200 000 – 300 000 couples entre 2009 et 2012).

- **Verdier d'Europe**

Observations : Observée à six reprises dans l'aire d'étude, le Verdier a principalement été observé dans les haies, en lisière ou dans les friches.

Nidification : Les indices de nidification font de l'espèce une nicheuse « probable » sur l'aire d'étude.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Le Verdier doit disposer de ligneux denses capables de dissimuler son nid assez volumineux. Les arbustes au feuillage persistant comme les conifères sont spécialement appréciés, tout comme le lierre le long des troncs et des branches. Des feuillus denses comme les églantiers, aubépines et autres charmilles peuvent aussi accueillir le nid, mais seulement après la feuillaison.

Statut : L'espèce est en déclin modéré au niveau national (1 à 2 millions de couples entre 2009 et 2012).

VIII. 4. c. ii. Espèces de rapaces non patrimoniales

La Buse variable et la Chouette hulotte sont deux rapaces non patrimoniaux qui ont été observés sur l'AEI. Elles ont toutes les deux un statut de conservation d'espèce de « préoccupation mineure » et ne sont pas des espèces déterminantes ZNIEFF dans la région.

La Buse variable est une espèce de rapace diurne commune sur le territoire national. Un ou plusieurs individus ont été observés presque à chaque prospection lors de la période de nidification. Cette espèce territoriale n'a pas été observée en parade ou en défense du territoire sur l'AEI. Toutefois les nombreux boisements et l'observation régulière de l'espèce laissent penser à une nidification probable sur l'AEI.

La Chouette hulotte est un rapace nocturne non patrimonial contacté lors des inventaires Chiroptères en mai 2019 et en juillet 2018. Cette espèce a également été contactée lors des protocoles rapaces nocturnes du 18 mars et du 21 mai 2019. Lors de cette prospection, qui a été réalisée pendant la période de reproduction, plusieurs individus différents ont répondu à la repasse. La Chouette hulotte niche dans une cavité d'un arbre ou dans un ancien nid de Corneille. Aucun indice de reproduction n'a été avéré, mais l'espèce niche potentiellement dans les boisements présents en nombre sur l'aire d'étude immédiate.

Outre la possibilité de pouvoir nicher sur l'AEI, ces deux espèces vont également utiliser l'AEI pour chasser.

VIII. 4. c. iii. Espèces de rapaces patrimoniales

Lors de la période de nidification, deux rapaces diurnes inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » ont pu être observés. Le Busard cendré et le Busard Saint-Martin sont également déterminants « ZNIEFF » en Deux-Sèvres lorsqu'il y a nidification avérée. L'Effraie des clochers et la Chevêche d'Athéna, rapaces nocturnes, au même titre que le Faucon crécerelle, sont classées patrimoniales en raison de leurs statuts de conservation préoccupants en Poitou-Charentes.

Tableau 44 : Rapaces patrimoniaux observés au sein de l'AEI

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF - Deux-Sèvres (79)
Accipitriformes	Busard cendré	DO / PN	NT	Si nicheur
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NT	Si nicheur
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NT	
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	PN	NT	
	Effraie des clochers	PN	VU	

Légende :

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge régionale des espèces menacées (nicheur) : LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger d'extinction

Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes – Deux-Sèvres (79) : Si nicheur

- **Busard cendré**

Observations : Huit observations de l'espèce ont été relevées au cours de la période de reproduction. Aucun comportement n'a permis de laisser penser à une nidification sur l'AEI (individus en chasse).

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce sur l'aide d'étude est donc qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Il construit son nid au sol dans les cultures d'orge ou de blé, comme c'est le cas sur l'AEI. Les nichées sont alors fortement menacées de destruction lors des moissons, dont le calendrier de plus en plus précoce ne coïncide généralement pas avec la date d'envol des jeunes. Sans intervention humaine ce sont 40 à 100% des nichées qui peuvent être détruites. Il est important de préciser que la localisation des nids peut varier d'une année sur l'autre et est largement dépendante de la répartition des cultures céréalières sur la zone.

Statut : Ce rapace migrateur présente des densités importantes de couples dans le département de la Vienne, mais il est largement menacé durant sa reproduction.

- **Busard Saint-Martin**

Observations : Sept observations de l'espèce ont été relevées au cours de la période de reproduction. Aucun comportement n'a permis de laisser penser à une nidification sur l'AEI. Toutefois un couple paraît le 9 avril 2019.

Nidification : Son statut de nidification sur l'AEI est considéré comme « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Le Busard Saint-Martin présente des densités importantes de couples dans la Vienne. Dans les zones de plaine agricole, il niche de la même façon, au sol dans les cultures de blé ou orge et est sujet à la même menace de destruction des nichées par les engins agricoles. Il est important de préciser que la localisation des nids peut varier d'une année sur l'autre et est largement dépendante de la répartition des cultures.

Statut : Le Busard Saint-Martin n'est pas considéré comme menacé en France en raison de ces effectifs nicheurs qui sont estimés entre 13 000 et 22 000 couples entre 2000 et 2012. En Poitou-Charentes, on dénombre entre 640 et 1080 couples, soit 10% de la population nicheuse française.

- **Faucon crécerelle**

Observations : Deux individus ont été vus sur l'AEI. Le premier, le 18 mars 2019 et le second le 15 juin 2019.

Nidification : Sur l'AEI, aucun couple ou nid n'a été découvert. L'espèce est nicheuse probable dans une haie, dans un boisement ou dans un hameau.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Observable dans tous types de milieux ouverts à semi-ouverts, le Faucon crécerelle est présent sur tout le territoire. La région Poitou-Charentes constitue même un bastion pour l'espèce, qui y est toutefois menacée par l'intensification des pratiques agricoles. L'espèce niche aussi bien dans les fermes qu'en haut des pylônes électriques, ou dans les arbres. Il utilise les zones ouvertes pour la recherche alimentaire.

Statut : La population nicheuse française est en déclin modéré (2000 – 2012) et estimée entre 68 000 et 84 000 couples. On en dénombre entre 3200 et 10 600 couples en Poitou-Charentes.

- **Effraie des clochers**

Observations : Deux individus ont répondu aux repasses du 21 mai 2019. Deux autres individus ont été entendus lors de nuits Chiroptères en juillet 2018 et en mai 2019.

Nidification : le statut reproducteur de l'effraie est qualifié de « probable » dans les villages alentours.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Rapace anthropophile, l'Effraie des clochers niche généralement dans des infrastructures humaines et en particulier le vieux bâti. Elle fréquente les milieux ouverts et bocages pour la recherche alimentaire. L'espèce est sédentaire et revient généralement sur son site de nidification d'une année sur l'autre. Elle peut donc être détectée dès la première session du protocole rapaces nocturnes.

Statut : La population française est plutôt fluctuante, notamment les années avec des hivers rigoureux, et est considérée comme en déclin modéré depuis 1989.

- **Chevêche d'Athéna**

Observations : Elle a été entendue et observée à plusieurs reprises lors des prospections pour les rapaces nocturnes. Elle a également été entendue lors des prospections Chiroptères.

Nidification : Aucun indice confirmant la nidification n'ayant été obtenu, celle-ci est qualifiée de « probable », notamment dans les villages bordant la zone d'étude.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Espèce semi-nocturne, elle utilise régulièrement les bâtiments agricoles et maisons abandonnées pour nicher, mais on la retrouve aussi dans les cavités peu ouvertes des arbres notamment des pommiers.

Statut : La population nationale est estimée entre 11000 et 50 000 couples et semble être stable, bien que ces habitats privilégiés se dégradent et la mortalité due aux collisions routières ne diminue pas. Au niveau régional, la population nicheuse est estimée entre 2700 et 3900 couples.